



Itinéraire de la course

- 1** Fermeture le 10/07 de 10h30 à 16h30
- D922 lim Dép 15 : Le Vigean
- 2** Fermeture le 10/07 de 11h30 à 17h15
D678 - D12 : Le Vigean - le Falgoux
- 3** Fermeture du 09/07 à 18h au 10/07 à 18h et stationnement interdit à compter du 06/07 sauf Parkings au Pas de Peyrol
- D37 : Le Falgoux - Col de Néronne
- D680 : Col de Néronne - Pas de Peyrol
- 4** Stationnement interdit sur les Parkings Pas de Peyrol à compter du 09/07 à 18h
- 5a** Fermeture du 09/07 à 18h au 10/07 à 22h et stationnement interdit à compter du 06/07 à 18h
- D67 : du carrefour de Font d'Alagnon au carrefour avec la VC de Font de Cère
- 5b** Stationnement autorisé
- D67 : du carrefour avec la RN 122 (Le Lioran) à la VC Font d'Alagnon
du carrefour avec la RN 122 (St Jacques) au carrefour avec la VC de Font de Cère
- 6** Fermeture le 10/07 de 13h15 à 18h00
- D17 : Mandailles St Julien (du camping à l'église)
- 7** Fermeture du 09/07 à 18h au 10/07 à 19h et stationnement interdit à compter du 06/07 à 18h sauf Parkings au Pas de Peyrol
- D17 : Le Pas de Peyrol - Mandailles St Julien (camping)
- D680 : Le Pas de Peyrol - Col de Serre
- D317 : Mandailles St Julien - St Jacques des Blats
- 8** Circulation à sens unique du 09/07 à 18h au 10/07 à 20h
- D12 : Sens « Pont des Eaux » - « La Borne » : Stationnement à droite autorisé
- D37 : Sens Col de Néronne - St Paul de Salers : Stationnement à droite autorisé
- D62 : Sens Col de Serre - « La Maurinie » : Stationnement à droite autorisé
- D680 : Sens LAVIGERIE – Col de Serre : Stationnement à droite autorisé
- D680 : Sens « Les 3 Burons » - Col de Néronne : Stationnement autorisé à partir de la sortie des falaises
- 9** Déviation via Tulle à partir de 10h30
- 10** Déviation via Riom à partir de 13h30
- 11** Déviation Aurillac > Clermont Fd via Pierrefort et Saint Flour à partir de 13h00